
TROUBLES DU LANGAGE CHEZ L'ENFANT : UN NOUVEL OUTIL POUR LES PROFESSIONNELS

CONTACT PRESSE

Inpes : Sophie Decroix – Tél : 01 49 33 23 06 – Email : sophie.decroix@inpes.sante.fr

L'ÉVOLUTION DU LANGAGE CHEZ L'ENFANT : DE LA DIFFICULTE AU TROUBLE

Les troubles du langage : de quoi s'agit-il ?

Les troubles spécifiques du langage recouvrent les **difficultés d'acquisition du langage** oral et écrit, chez des enfants **qui ne présentent ni déficience intellectuelle, ni troubles sensoriels**.

En termes de prévalence, ces troubles concernent **4 à 5 % d'enfants par classe d'âge** et, parmi eux, 1 % sont atteints de formes sévères. Une classe d'âge compte entre 700 000 et 750 000 enfants. Cela signifie que 30 000 d'entre eux sont atteints d'un trouble du langage plus ou moins important, dont 5 000 à 6 000 enfants atteints d'une forme sévère¹. Autrement dit, un à deux enfants seraient concernés par classe, sans que ceux-ci soient nécessairement identifiés comme tels. Il s'agit donc d'une véritable **question de santé publique**.

Le **plan d'action gouvernemental**, présenté en mars 2001, propose 28 mesures à mettre en œuvre, par le ministère de la Santé et le ministère de l'Éducation nationale, pour améliorer le **repérage et la prise en charge** des enfants atteints d'un trouble spécifique du langage. C'est dans ce cadre que l'INPES travaille à la mise en œuvre d'un plan de communication à destination des professionnels et du grand public.²

En effet, les troubles spécifiques du langage sont des troubles mal connus, auxquels les professionnels (tant enseignants que médicaux et paramédicaux) sont peu formés. Cette méconnaissance peut avoir des **conséquences dramatiques** pour l'avenir de certains enfants. En effet, mal repérés, mal orientés, ces enfants se retrouvent pour la plupart en échec scolaire et doivent faire face – une fois adultes – à de réelles difficultés d'insertion professionnelle et sociale. Sans parler des souffrances psychologiques engendrées par l'incompréhension de leur entourage, qui les taxe parfois de « paresseux » ou d'« instables », alors que leur désir sincère de réussir et de bien faire est contrarié par le trouble dont ils sont atteints.

Le repérage précoce constitue donc un gage de réduction forte du retentissement des troubles sur la vie scolaire et la vie sociale. Le repérage c'est le moment où quelqu'un dit d'un enfant « quelque chose ne va pas dans le langage de cet enfant ». Les enseignants de maternelle et de cours préparatoire sont des observateurs privilégiés de l'évolution du langage de l'enfant et de l'apparition de difficultés. Actuellement, il s'agit de promouvoir cette fonction de repérage, de lui donner de la légitimité.

Un enfant qui vient d'être repéré devrait être orienté vers un médecin scolaire, ou tout professionnel en capacité de lui faire passer des tests de dépistage. S'il s'avérait que les résultats des tests confirmaient l'existence d'un trouble du langage, il conviendrait alors d'effectuer des bilans complémentaires précisant le diagnostic et permettant d'orienter la prise en charge.

¹ J.-C. RINGARD, Inspecteur d'Académie, auteur du rapport *À propos de l'enfant dysphasique et de l'enfant dyslexique* (février 2000).

² Action 15 de l'axe 4.

L'objectif du plan de communication de l'Inpes est donc de **faire progresser la connaissance** sur les troubles spécifiques du langage, particulièrement auprès des professionnels de l'éducation et de la santé, afin de réduire le nombre d'enfants non repérés, ou dépistés trop tardivement.

Pourquoi ce livre ?

C'est un outil de **clarification théorique**. Son ambition est de faire le point sur l'état actuel des connaissances sur le développement du langage et les troubles spécifiques considérés sous plusieurs angles (pédagogique, socio-affectif et neurologique). Son contenu a été élaboré à partir d'une synthèse de la littérature scientifique sur le sujet.

Cet ouvrage occupe une place centrale dans le volet du plan de communication de l'Inpes à destination des professionnels. Il est construit autour de trois grandes parties : la première traite de l'évolution « normale » du langage chez l'enfant, la deuxième souligne l'importance des aspects affectifs, sociaux et pédagogiques dans cette évolution, la troisième enfin précise la nature pathologique des « troubles ».

L'originalité de ce travail réside dans le fait que, pour la première fois, les notions de « trouble » (qui renvoie au domaine médical) et de « difficulté » (qui renvoie au domaine pédagogique) sont abordées de concert. Le fil directeur de l'ouvrage a toujours été de **considérer l'enfant dans sa globalité**, en tant qu'enfant porteur de troubles spécifiques du langage (ce qui relève d'une approche médicale et paramédicale) mais aussi en tant qu'élève en situation de difficultés langagières (ce qui relève d'une approche pédagogique). Enfin, l'auteur n'oublie pas que cet enfant / élève fait partie d'une famille.

Ce livre permet ainsi d'envisager la question des troubles du langage à travers **différents points de vue** : celui du neurologue, du pédagogue, du linguiste et du psychologue. Il montre comment, à partir d'un même enfant et du tableau clinique qu'il présente, chacun de ces points de vue conçoit un modèle de compréhension spécifique.

L'auteur

Marc DELAHAIE a un **double parcours** professionnel. Médecin de formation, il se tourne ensuite vers l'enseignement et devient instituteur spécialisé auprès d'enfants et d'adolescents en grandes difficultés. Il enseigne pendant de nombreuses années avant de reprendre une activité clinique et de recherche. Il est actuellement médecin phoniatre et partage son temps entre la pratique clinique auprès d'enfants dyslexiques et dysphasiques et des activités de recherche et de formation au sein de l'Institut régional pour la santé (Irsa) de Tours.

Un livre pour quel public ?

Cet ouvrage est avant tout destiné **aux professionnels de terrain non spécialistes de la question**, et néanmoins « en première ligne ». C'est le cas des enseignants, psychologues, infirmières et médecins scolaires, pédiatres, médecins généralistes... qui, du fait de leurs relations quotidiennes avec les jeunes enfants, sont à même de repérer ces difficultés en amont.

Comment se le procurer ?

L'ouvrage est disponible sur simple demande auprès de l'Inpes ou en format PDF sur le site de l'Inpes (www.inpes.sante.fr).

PRESENTATION DE L'OUVRAGE

Résumé du livre

La maîtrise du langage est un élément fondamental de l'épanouissement de la personnalité d'un enfant, de sa réussite scolaire, de son intégration sociale et de sa future insertion professionnelle. Partant de ce postulat, l'ouvrage a pour objet l'évolution du langage. C'est un sujet étendu et extrêmement complexe ; certains aspects sont peu explorés et posent encore problème y compris aux spécialistes du sujet. L'ouvrage propose une synthèse des connaissances et des pratiques sous une forme accessible. Il présente des notions consensuelles tant pédagogiques qu'opérationnelles dans les champs de la santé et de l'éducation. Comme le langage est un phénomène qui suppose toujours l'intrication de facteurs développementaux et acquisitifs, l'évolution du langage est abordée à travers plusieurs points de vue : celui de la linguistique, de la pédagogie, de la psychologie et de la neurologie. De fait, la réalisation d'un bilan diagnostique des troubles et leur prise en charge supposent la nécessaire mise en cohérence des pratiques cliniques, médicales et psychopédagogiques, dans le respect des identités professionnelles.

L'ouvrage est composé de trois grandes parties.

- La première partie est consacrée à l'évolution « normale » du développement du langage oral et écrit chez l'enfant et retrace les différentes étapes de cette évolution.
- La deuxième partie souligne l'importance dans l'évolution du langage des aspects affectifs, sociaux et pédagogiques. La notion de « difficulté d'acquisition du langage » (ou « difficulté langagière ») y est décrite.
- La troisième partie précise la notion de « trouble », qui est, quant à elle, de nature strictement pathologique.

I. Les principales étapes de l'évolution du langage

Les grandes étapes de l'évolution du langage oral sont décrites. On distingue deux périodes :

- La période prélinguistique (jusqu'à l'âge de 12-18 mois en moyenne) correspond à une phase d'initialisation marquée successivement par la reconnaissance des phonèmes³, puis des principaux mots familiers, avant même toute prononciation.
- La période linguistique (à partir de l'âge de 12-18 mois) est caractérisée par l'acquisition d'un premier capital de mots et par l'apparition d'énoncés rudimentaires qui libèrent l'enfant des contraintes du geste et de la mimique. Puis, à partir de l'âge de trois ans environ, l'enfant abandonne progressivement les structures rudimentaires et s'approprie des constructions linguistiques de plus en plus conformes au langage de l'adulte.

³ La plus petite unité, dénuée en elle-même de sens, que l'on puisse isoler dans la chaîne parlée.

Pendant cette période d'acquisition, l'enfant va mettre en œuvre des modalités de traitement ou de compréhension de plus en plus fines et complexes : identification des sons, compréhension du sens des mots, d'une phrase, puis d'un récit, adaptation enfin du langage à son interlocuteur et à une situation donnée.

L'acquisition du langage écrit ne débute qu'à partir de l'âge de six ans environ, une fois que l'enfant maîtrise suffisamment le langage oral.

Les mécanismes spécifiques du traitement du langage écrit, c'est-à-dire l'identification et la compréhension des mots écrits sont détaillés en étapes successives : stade logographique (l'identification du mot écrit est basée sur la reconnaissance d'un « modèle visuel »), stade alphabétique (établissement d'un lien entre la graphie, i.e. les lettres de l'alphabet, et les phonèmes, i.e. les sons de la langue), puis stade orthographique (l'enfant lecteur est devenu capable de garder en mémoire des « codes phonologiques » auxquels il peut faire appel quand il le souhaite).

L'auteur recourt à l'approche psycholinguistique⁴ du langage pour décrire les « habiletés » ou capacités mises en œuvre par l'enfant pour maîtriser le langage écrit (conscience phonologique, mémoire verbale à court terme, perception visuelle). Les différentes stratégies mises en œuvre par un lecteur pour déchiffrer un texte sont détaillées (voies lexicale et non lexicale).

L'évolution du langage écrit est rapide : en moins d'un an d'apprentissage, l'enfant apprenant acquiert le comportement d'un lecteur autonome (ou lecteur expert).

II. Les aspects affectifs, sociaux et pédagogiques de l'évolution du langage – La notion de « difficulté langagière »

Le développement du langage chez l'enfant dépend bien sûr de prédispositions naturelles. Mais il s'agit aussi d'un **apprentissage** réalisé dans le cadre **de la famille et de l'école**. Les aspects socio-affectifs et pédagogiques sont donc déterminants.

En ce qui concerne les aspects socio-affectifs, l'ouvrage rappelle d'abord que le langage, comme toute interaction sociale, dépend étroitement de l'atmosphère d'amour, du degré et du niveau de communication qui est à l'œuvre dans la famille. Il décrit aussi les conséquences d'éventuelles carences de cet ordre dans l'environnement familial.

En ce qui concerne les aspects pédagogiques, l'ouvrage rappelle les deux rôles fondamentaux de l'école :

- apporter à l'enfant – à l'école maternelle, puis élémentaire - une assurance minimale dans le maniement du langage oral et écrit ;
- assurer un rôle de repérage et d'évaluation des difficultés langagières de l'enfant, en favorisant, avec l'accord de la famille et en liaison avec l'enseignant de la classe, une remédiation (analyse des raisons des difficultés d'apprentissage et mise en place d'une nouvelle stratégie d'apprentissage) dans le cadre de services ou d'institutions spécialisées.

⁴ La psycholinguistique a pour objet l'étude des processus intellectuels (mémoire, attention, raisonnement, affectivité) impliqués dans la production et la compréhension du langage.

Le repérage doit être le plus précoce possible : en petite section de maternelle pour le repérage des difficultés du langage oral ; en grande section de maternelle pour le repérage d'enfants présentant un risque de difficultés de lecture ; en fin de CP ou début de CE1 pour le repérage d'enfants en difficulté d'acquisition du langage écrit.

III. Les aspects pathologiques de l'évolution du langage – La notion de « troubles spécifiques du langage »

Les difficultés langagières de l'enfant peuvent également résulter d'un processus pathologique. Dans ce cas, la notion spécifiquement médicale de « trouble » se substitue à celle de « difficulté ».

Pour mieux appréhender cette notion de « trouble », l'ouvrage clarifie tout d'abord quelques notions neuropsycholinguistiques chez l'adulte et chez l'enfant. La neuropsycholinguistique est la discipline qui étudie les relations entre le langage et les structures cérébrales. C'est le cadre théorique de référence du dépistage (qui se fait dans un cadre strictement médical).

Un bilan diagnostique complémentaire a pour but de confirmer la notion de trouble et d'en identifier la nature. S'agit-il d'un trouble spécifique du langage ? Ou bien d'un trouble du langage **secondaire** à une autre pathologie (surdit , d ficiency mentale,  pilepsie...) et inscrit dans un tableau clinique plus large ?

Au sein m me des troubles sp cifiques du langage, on distingue alors, sch matiquement, les troubles sp cifiques du langage oral (les dysphasies et les retards de paroles) et les troubles du langage oral (les dyslexies).

L'origine exacte de ces troubles – des dyslexies en particulier – reste en **grande partie inconnue**, m me si certaines approches th oriques tentent de d limiter le cadre de mod les explicatifs coh rents. En d pit de cette richesse th orique, les enfants dysphasiques et dyslexiques restent encore confront s   une **relative pauvret  des propositions th rapeutiques**. Dans tous les cas, ces propositions doivent s'efforcer **prendre en compte les dimensions multiples** (cognitives, psychologiques...) **des troubles du langage**.